

BVGer C-2834/2021 vom 7. Juni 2021

Bundesverwaltungsgericht, 2021-06-07, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bvger_C-2834_2021

FR: TAF C-2834/2021 du 7 juin 2021

IT: TAF C-2834/2021 del 7 giugno 2021

Regeste

Affiliation obligatoire à l'institution supplétive

Erwägungen

E. 1

Le recours étant devenu sans objet, la présente procédure C-2834/2021 est radiée du rôle.

E. 2

Les frais de procédure, d'un montant de 400 francs, sont mis à la charge de la recourante et prélevés sur l'avance de frais de 800 francs. Le solde de 400 francs sera restitué à la recourante après l'entrée en force de la présente décision de radiation.

E. 3

Il n'est pas alloué de dépens.

E. 4

La présente décision est adressée : - à la recourante (Acte judiciaire ; annexe : un double des déterminations du 2 décembre 2021 de l'autorité inférieure [TAF pce 15]) - à l'autorité inférieure (n° de réf. [...] ; Acte judiciaire) - à l'Office fédéral des assurances sociales (Recommandé) - à la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (Recommandé) L'indication des voies de droit se trouve à la page suivante. La présidente du collège : Le greffier : Caroline Gehring Simon Gasser Indication des voies de droit : La présente décision peut être attaquée devant le Tribunal fédéral, Schweizerhofquai 6, 6004 Lucerne, par la voie du recours en matière de droit public, dans les trente jours qui suivent la notification (art. 82 ss, 90 ss et 100 LTF). Ce délai est réputé observé si les mémoires sont remis au plus tard le dernier jour du délai, soit au Tribunal fédéral soit, à l'attention de ce dernier, à La Poste Suisse ou à une représentation diplomatique ou consulaire suisse (art. 48 al. 1 LTF). Le mémoire doit indiquer les conclusions, les motifs et les moyens de preuve, et être signé. La décision attaquée et les moyens de preuve doivent être joints au mémoire, pour autant qu'ils soient en mains de la partie recourante (art. 42 LTF). Expédition :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.